



« SENIORS EN VACANCES » CAHIER DES CHARGES SEJOURS 2008

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances met en place le dispositif « Seniors en vacances », dont les objectifs sont :

- constituer une offre de séjours très diversifiée,
- augmenter le nombre de seniors partant en vacances \Rightarrow 10 000 départs en 2008
- contribuer fortement à l'allongement de la saison touristique,

LES CONDITIONS PREALABLES

Les prestataires touristiques proposant une offre de séjours doivent être :

- conventionnés « Chèques Vacances »,
- en conformité avec la législation pour la vente de séjour (Licence d'Agent de voyages, agrément tourisme...)

Les hébergements proposés dans les offres de séjours doivent être :

- classés en 2 étoiles minimum ou similaires,
- adaptés aux personnes ayant de légères difficultés de déplacement/mobilité : mise à disposition des chambres de plain pied ou en étage avec ascenseur,
- situés à moins de 15 km d'un centre médical,

LES OFFRES DE SEJOUR

Les prestataires touristiques proposent des offres de séjours :

- toute l'année sauf les mois de juillet et août (en 2008 à partir du 01/03),
- d'une durée de 8 semaines ou 8 périodes par destination au maximum, en 2008
- à destination des groupes constitués ou des regroupements d'individuels,
- 4 à 5 équipements par réseau, en France

Les prestataires touristiques répondent au premier et/ou au deuxième type d'offres proposé :

Offre 1 :

La durée des séjours est de 8 jours / 7 nuits (arrivée en fin d'après-midi, départ après le petit déjeuner, panier repas fourni).

Le prix du séjour comprend :

- o le transfert depuis la gare ou l'aéroport le plus près jusqu'à l'équipement
- o la pension complète (Vin aux repas et le café à midi inclus)
- o la fourniture du linge de toilette, des draps, lits faits à l'arrivée,
- o les hébergements doivent être les suivants (plusieurs possibilités) :
 - chambre double, sanitaires privés,
 - appartement de deux chambres, sanitaires à partager (maximum une personne par chambre),

- chambre single, sanitaires privatifs (avec un supplément de 20% maximum du prix du séjour)
- le programme d'animation et d'excursions :
 - 1 excursion à la journée (avec repas au restaurant) + 2 excursions à la demi-journée (entrées et visites commentées)
 - 2 animations ou activités proposées par demi-journée, en dehors des périodes d'excursions
 - 6 soirées animées
 - le transport des excursions
 - l'accompagnement des excursions
- le ménage de fin de séjour
- Tous frais administratifs (frais de dossier, adhésion, commission...)

Le prix ne comprend pas :

- la taxe de séjour
- le supplément chambre single

Tarif : 350 € TTC(prix par personne)

(prix de vente : 350€-170€ d'aide à la personne = 80€)

Offre 2 :

La durée des séjours est de 5 jours / 4 nuits (arrivée en fin d'après-midi, départ après le petit déjeuner, panier repas fourni).

Le prix du séjour comprend :

- le coût du transfert depuis la gare ou l'aéroport le plus près jusqu'à l'équipement
- la pension complète (Vin aux repas et le café à midi inclus)
- la fourniture du linge de toilette, des draps, lits faits à l'arrivée,
- les hébergements doivent être les suivants (plusieurs possibilités) :
 - chambre double, sanitaires privatifs,
 - appartement de deux chambres, sanitaires à partager (maximum une personne par chambre),
 - chambre single, sanitaires privatifs (avec supplément),
- le programme d'animation et d'excursions :
 - des excursions quotidiennes à la journée ou en demi-journée (entrées et visites commentées incluses) sauf 1 journée libre,
 - les soirées animées
 - le transport des excursions
 - l'accompagnement des excursions
- ménage de fin de séjour
- tous frais administratifs (frais de dossier, adhésion, commission...)

Le prix ne comprend pas :

- la taxe de séjour
- le supplément chambre single

Tarif : 300 € TTC(prix par personne)

(prix de vente : 300€ -140€ d'aide à la personne =160€)

Pour tout contact :

Estelle GASPON

egaspon@ancv.fr / 01 34 29 51 16